

RAPPORT D'ACTIVITE

CART CHATELLERAULT

2015

INTRODUCTION

1) LE CADRE D'INTERVENTION

- 1- Rappel des missions du CART
- 2- Rappel des objectifs généraux
- 3- Rappel des objectifs par services
- 4- Le public accueilli
- 5- Les capacités du CART
- 6- Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

2) LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 1- Le développement des compétences et formations
- 2- Les mouvements du personnel
- 3- Les moyens matériels

3) L'ACTIVITE DE L'ANNEE

- 1- Flux et typologie des stagiaires
- 2- Du côté de notre environnement
- 3- Notre relation à l'association
- 4- Les faits marquants

4) AU PLAN BUDGETAIRE

- 1- RSP
- 2- Post Cure
- 3- DGAS

5) LES PERSPECTIVES-CONCLUSION

Introduction :

La finalité des CART : accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

En 2015 nous continuons retravailler nos missions et à réaffirmer celles-ci auprès de nos partenaires

LE CADRE D'INTERVENTION

1- Rappel des missions du CART

Les CART ont pour missions* d'accompagner de jeunes adultes dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.

Les équipes pluridisciplinaires des CART contribuent **à la mise en œuvre du projet de vie d'adultes reconnus en situation de handicap et orientés par la MDPH.**

Ces adultes ont le projet d'acquérir l'autonomie sociale et professionnelle leur permettant le maintien dans le milieu de vie ordinaire selon les capacités de chacun.

La durée de l'accompagnement global proposé par les CART est de trois ans, éventuellement relayé par un service de suite dit de postcure de 18 mois.

* Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de celle du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

2- Rappel des objectifs généraux :

Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »

Les jeunes adultes accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité de personnels qualifiés :

Éducateurs spécialisés, éducateurs et moniteurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, éducateurs sportifs, psychiatre et psychologues, assistants de service social...

L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducative.

Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :

- hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires.
- ateliers de remobilisation socioprofessionnelle
- élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire
- stages en entreprises
- expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social)
- appropriation du temps libre

Evaluation et soutien psychologique

Suivi médical

Un service de postcure relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

3- Rappel des objectifs par services :

Un service hébergement,

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs de la ville de Châtelleraut.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

Un service de réadaptation sociale et professionnelle,

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support, dans une première période, des « ateliers » d'évaluation professionnelle et sociale. Dans une deuxième période des « ateliers » qui ont pour vocation de permettre des apprentissages professionnels et sociaux.

Un service social et-psychologique,

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers
- Un travail avec les familles
- Des entretiens d'aide

4- Le Public accueilli :

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies plurifactorielles. On y retrouve cependant certaines caractéristiques :

- des troubles cognitifs :

Il s'agit de difficultés portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global.

La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...)

Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérés.

Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie.

Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

- des troubles psychologiques :

Tels que l'immaturation psychoaffective, des angoisses archaïques d'abandon, une dévalorisation de l'image de soi, une instabilité psychoaffective, des troubles de la relation, une pathologie du lien...

- Il peut exister une pathologie associée :

* psychiatrique :

Syndrome dépressif, troubles anxieux, phobiques ou obsessionnels, troubles délirants, troubles du comportement, troubles des conduites.

Si nécessaire, un accompagnement vers des soins plus soutenus peut s'effectuer vers des structures hospitalières (hôpital de jour ou CMP)

* organique :

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission :

- les troubles mentaux non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

* stagiaire : les personnes accueillies au CART sont désignées sous le terme de « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

5- Les capacités du CART :

L'établissement est agréé pour accueillir 37 personnes :

- 25 stagiaires en Réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer + 2 places en externat.
- 10 en service Postcure.

1) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner.

*** Considérer la personne dans une approche globale et singulière**

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

***Développer les expériences intra et extra institutionnelles**

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité.)

***Accompagner la personne dans une période charnière pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet**

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué.

Le jeune adulte est partie prenante de son parcours, construit avec lui.

Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

*** Proposer un parcours avec un programme par étapes**

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes et des transitions rassurantes pour les usagers.

La prise de risque est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

*** Favoriser la cohérence dans la mise en œuvre du projet personnalisé par un travail pluridisciplinaire**

Le principe de pluri-référence psychoéducative permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

*** Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel**

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

*** Favoriser la constitution d'un groupe d'appartenance**

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale.

La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

*** Travailler avec les familles**

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

1) Les moyens mis en œuvre :

La direction du CART considère les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, comme ressource essentielle à la réussite des missions.

Photographie de la situation du personnel 2015 :

1. Nombre de salariés : 23,34 ETP soit 27 personnes
2. HEBERGEMENT : 10.64 ETP.
3. RSP : 11.30 ETP.
4. P.C. : 1.40 ETP.

1) Le développement des compétences et formations :

Ce point est traité dans l'Item Ressources humaines de la partie financière de ce même document.

2) Les mouvements de personnel :

Embauche :

M Verrier psychiatre Février 2015

Mme Delage Directrice juin 2015

Départs à la retraite :

M Germaneau Educateur technique mars 2015

Démissions : aucune

33 CDD ont été réalisés en 2015.

3) Les moyens matériels :

Nous avons à disposition :

- 2 sites pour la réalisation des activités de réadaptation sociale et professionnelle.
- 9 appartements pour l'accueil en colocation des stagiaires.
- 3 appartements sont utilisés comme bureau administratif, comptable, éducatif... Un espace spécifique est utilisé pour la cuisine centrale.
- 1 appartement est utilisé pour les week-ends.

2) L'Activité de l'année : 2015

1) Flux et typologie des stagiaires :

- Entrées et sorties :

Entrées

2015
14

Sorties

2015
14

2) Du côté de notre environnement :

Nous avons dû organiser le déménagement des bureaux administratifs, de deux ateliers et du foyer pour le 31 décembre 2015 car l'immeuble (11 rue Charles Cros) va être détruit. A compter du 01/01/2016, les services administratifs se trouveront désormais au 02 rue Rouault, tandis que les deux ateliers (lingerie et cuisine) sont avec les autres ateliers (rue Camille PAGE) et enfin le foyer se trouve au 3 rue Charles Cros .

Nous continuons à revisiter les outils 2002-2

3) Notre relation à l'association :

L'association nous apporte un soutien dans des fonctions supports : RH, comptabilité, réflexion sur le devenir des CART,

4) Les faits marquants

Depuis le 01 juin 2015, les deux CART (Poitiers et Châtellerauld) sont organisés en deux Directions distinctes.

4) Au plan budgétaire :

1) ARS section READAPTATION

I. Introduction

a) Présentation des données d'activité :

Nous avons réalisé 8 165 journées sur la section de la redynamisation sur l'année 2015 pour un prévisionnel de 8 620 j.

Nous avons donc 455 journées d'absence sur l'ensemble de l'année pour l'ensemble du public accueilli sur les temps de journées.

En 2015, nous avons eu 14 admissions pour 14 sorties, ce qui représentent une file active de 38 personnes.

L'établissement est agréé pour accueillir 37 personnes :

- 25 jeunes adultes en réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer et 2 jeunes en externat (soit uniquement sur la réadaptation sociale).
- 10 jeunes adultes peuvent être, à la suite de la prise en charge des trois ans, être suivis sur le service Post-Cure.

b) Rappel des principaux faits ayant eu un impact financier en 2015.

Le résultat administratif est excédentaire de 44 429,18 €.

Le compte administratif 2015 est positif. Ceci s'explique pour partie par des économies que nous avons réalisées sur les charges et plus précisément sur le groupe II.

II. Présentation simplifiée du compte de résultat

a) Analyse des écarts par groupe de dépenses 2014/2015

ANALYSE GLOBALE	REALISE 2014	REALISE 2015	ECARTS (2015-2014)	ECARTS % (Ecart/2014)
GR I	27 714,11 €	27 993,36 €	279,25 €	1,01 %
GR II	522 954,71 €	551 364,54 €	28 409,83 €	5,43 %
GR III	116 106,19 €	108 747,34 €	- 7 358,85 €	- 6,34 %
TOTAL 6	666 775,01 €	688 105,24 €	21 330,23 €	3,20%

TOTAL 7	700 583,35 €	706 913,76 €	6 330,41 €	0,90%
Résultat comptable	33 808,34 €	18 808,52 €		
Reprise de résultat	35 936,35 €	20 600 €		
Congés payés neutralisés	- 2 522,79 €	1 837,66 €		
PIDR calculées neutralisées	- 10 094,00 €	3 183 €		
Résultat administratif	57 127,90 €	44 429,18 €		

b) Analyse des écarts par groupe de dépenses 2015

ANALYSE GLOBALE	EXECUTOIRE 2015	REALISE 2015	ECARTS (Réalisé/Exécutoire)	ECARTS %
GR I	28 634 €	27 993,36 €	- 640,64 €	- 2,24 %
GR II	570 749 €	551 364,54 €	- 19 384,46 €	- 3,40 %
GR III	86 731 €	108 747,34 €	22 016,34 €	25,38 %
TOTAL 6	686 114 €	688 105,24 €	1 991,24 €	0,29 %
TOTAL 7	665 514 €	706 913,76 €	41 399,76 €	6,22 %

c) Principaux comptes

➤ **GR I : dépenses afférentes à l'exploitation courante**

Groupe I	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Achats</i>	21 949,00 €	20 277,79 €	- 1 671,21 €
<i>Services extérieurs</i>	610,00 €	2 724,71 €	2 114,71 €
<i>4Autres services extérieurs</i>	6 075,00 €	4 990,86 €	- 1 084,14 €
Total charges	28 634,00 €	27 993,36 €	- 640,64 €

Le groupe I présente un solde positif de 641 €. Ce résultat montre un groupe I équilibré.

Concernant les comptes 60 bien que le groupe soit positif il est important de noter que les budgets correspondants aux activités des ateliers sont faibles et demande à être renforcés.

➤ **GR II : dépenses afférentes au personnel**

Groupe II dont :			
<i>Charges de personnel</i>	570 749,00 €	551 364,54 €	- 19 384,46 €

Ce groupe fait apparaître un résultat positif de 19 384,46 €. Ce résultat positif s'explique par une économie réalisée sur le poste de direction (soit 5 mois de salaire pour un montant de 17 348,23) ; en effet le poste de Directeur du CART de Châtellerault a été pourvu au 1^{er} juin 2015. Nous pouvons donc atténuer ce résultat positif qui est en parti lié à la vacance de poste de Direction.

Le compte épargne temps à destination des cadres de direction représente une charge de 2459,35 €.

➤ **GR III : dépenses afférentes à la structure**

Groupe III	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Charges de gestion courante</i>	31 690,00 €	38 939,67 €	7 249,67 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>	18 687,00 €	33 109,31 €	14 422,31 €
<i>Charges financières</i>	348,00 €	223,83 €	- 124,17 €
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	36 006,00 €	36 474,53 €	468,53 €
Total charges	86 731,00 €	108 747,34 €	22 016,34 €

Ce groupe est déficitaire de 22 016,34 €.

Concernant les charges de gestion courante nous enregistrons un déficit de 7 249, 67 €.

Ce déficit est lié principalement :

- au compte 615 600 « Maintenance », nous avons 1 088,92 € de déficit
- au compte 615 220 « Entretien des bâtiments » pour lequel nous enregistrons un déficit de 4 476,15 €. La somme allouée à ce poste de dépenses est clairement insuffisante au regard des besoins et nécessité.
- Au compte « locations immobilières » nous avons 637,79 €. En effet, les montants des locations sont revalorisés chaque année sans que pour autant le montant alloué pour ce poste soit revalorisé.

Nous constatons un déficit sur les frais de siège de 14 422,31 €.

L'analyse du groupe III ne doit pas nous faire perdre de vue, la vétusté des bâtiments, leur non-conformité aux lois d'accessibilité, leur inadaptation à notre nouvelle organisation, la nécessité de mise en conformité au point de vue de la sécurité. Cela pose un ensemble de problèmes matériels qui ne pourront être résolus que par une réelle volonté des autorités de tarification pour nous permettre d'acquérir des locaux conformes soit en location soit en propriété. Nous avons l'obligation d'accueillir les personnes dans un cadre agréable sécurisé et réglementaire.

➤ **Investissements**

Les dotations aux amortissements pour le service Réadaptation accordées sont de 15 406 € ; les dotations réalisées sont de 12 691,53 €.

Analyse des investissements réalisés

- Nous avons doté l'atelier entretien des locaux de matériel professionnel et nous avons dû réinstaller cet atelier dans les locaux (situé rue C PAGE) créant ainsi un pôle atelier. Ce déménagement a été dans un premier temps une obligation car les locaux du 11 rue Charles sont détruits début 2016 et nous devons les quitter fin 2015. Le montant des investissements alloués à cet atelier est de 9 446,62 €.
- Une tondeuse débrousailluse pour l'atelier Entretien des espaces verts pour un montant de 1 195 €.
- Tablettes multimédia (5) : nous avons doté l'atelier « construction du projet professionnel » de cinq tablettes, permettant ainsi aux jeunes accueillis de réaliser des recherches et démarches sur un support actuel, pour un montant total de 894,95 €.
- Informatique : achat deux PC (Poste Secrétariat et comptabilité) et un portable pour la Direction pour un montant total de 3 150,60 €.

➤ **Produits**

Nous avons eu 3 127,39€ d'indemnités journalières.

Nous pouvons noter un remboursement indemnité prévoyance pour 3 098.87 €.

Les produits dégagés par l'activité des ateliers correspondent à 1 167 €.

Les autres produits sont liés à des remboursements médicaux.

III. Provisions

a) Provisions pour risques et charges

- tableau de variation des indemnités fin de carrière

En compta 31/12/2014 cpte 153100 "Prov retraites allouées"	En compta 31/12/2014 cpte 153200 "Prov retraites calculées"	Provision IDR au 1/01/2015	Provision allouée BP 2015 cpte 1531	Reprise s/provision 2015 cpte 1531	Provision calculée 31/12/2015	variation 2015/2014 cpte 681532 ou cpte 781532 cpte 1532
60 088,00	23 697,00	83 785,00	20 600,00	29 909,00	77 659,00	3 183,00

Nous avons également comptabilisé une dotation pour provision d'indemnité départ en retraite calculée pour 3 183 € au compte 681 532 « Dotation PIDR calculée », cette provision reste non opposable, elle est neutralisée au même titre que les congés payés dans le résultat du compte administratif.

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 2% constant
- espérance de vie : Table de vie INSEE 88/90
- taux de progression des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 2,5%
- taux de charges sociales retenu : 57%
- âge de départ à la retraite : cadre : 65 ans et non cadre : 62 ans
- application de la convention collective 66

L'association a calculé linéairement l'intégralité des engagements déterminés de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires.

Le calcul de l'engagement de départ à la retraite tient compte de la méthode des unités de crédit projetées ainsi, chaque période de service (année de travail du salarié) donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

Afin de déterminer l'engagement à la clôture d'un exercice, l'association n'a retenu que la quote-part de l'engagement total correspondant au nombre d'années déjà effectué dans l'association par rapport au nombre d'années total qui sera à effectuer jusqu'à la date de départ en retraite.

IV. Ressources Humaines

a) Personnel 2015

Ce tableau reprend la répartition des effectifs par fonction, les différents mouvements (recrutements et départs) et la répartition des effectifs par type de contrat (CDI/CDD) sur la section de la redynamisation. Nous avons fait un repositionnement d'un poste de l'Éducateur spécialisé (départ en retraite) soit 0,50 ETP redéployé sur le poste d'assistante sociale, 0,14 sur un poste d'éducateur technique et 0,36 sur un poste de moniteur d'atelier. Cette solution permet de garantir une plus grande qualité de service auprès des jeunes sur les ateliers techniques. L'augmentation du temps d'assistante sociale permet un meilleur partenariat, ce qui permet de proposer, en outre, des admissions plus adaptées à l'offre de service de l'Établissement.

b) Formations 2015

Sur l'année 2015 une formation collective a été faite pour un coût de 5 200 euros : « Optimiser les écrits professionnels ».

Cette formation a été faite en deux groupes : le groupe 1 comprenant 8 personnes les 15 et 16 octobre 2015 (14 heures de formation) et le groupe 2 comprenant 9 personnes les 5 et 6 novembre 2015. (14 heures de formation)

Beaucoup de demandes de formations individuelles, voir qualifiantes nous ont été transmises par les salariés, pour autant les budgets dédiés à la formation ne nous permettent plus de répondre positivement à ces souhaits.

V. Organisation des fonctions supports

L'association met en place des contrats associatifs (Gaz, téléphone, informatique...) afin de pouvoir négocier un bon rapport qualité/prix.

De même, l'association a mis en place une mutualisation des moyens comptables via une mutualisation des moyens au siège.

VI. Conclusion

Le résultat du compte administratif 2015 est positif puisque nous réalisons un résultat administratif de 44 429,18 €

Nous demandons l'affectation de ce résultat au financement des mesures d'exploitation pour les travaux identifiés sur le site des ateliers pour une accessibilité handicapés.

Nous devons noter plusieurs aspects de fragilité. Le premier concerne les comptes 60 avec une faiblesse dans les moyens mis à disposition des ateliers. Le deuxième concerne l'état de vétusté des locaux et leur inadaptation aux activités. Le troisième concerne le groupe III et plus particulièrement le compte maintenance qui demande à être renforcé.

3) ARS /POST CURE

I. Introduction

c) Présentation des données d'activité :

L'établissement est agréé pour accueillir 10 jeunes adultes, à la suite de la prise en charge des trois ans, peuvent être suivis sur le service Post- Cure.

Nous avons eu 6 entrées et 8 sorties sur 2015, à noter qu'il a 3 suivis ponctuels représentant au total une file active de 17 suivis sur l'année 2015.

d) Rappel des principaux faits ayant eu un impact financier en 2015.

Le résultat administratif est excédentaire de 25,30 €.

II. Présentation simplifiée du compte de résultat

d) Analyse des écarts par groupe de dépenses 2014/2015

ANALYSE GLOBALE	REALISE 2014	REALISE 2015	ECARTS (2015-2014)	ECARTS % (Ecart/2014)
GR I	1 493,29 €	1 709,50 €	216,21 €	14,48 %

GR II	54 546,91 €	59 668,19 €	5 121,28 €	9,39 %
GR III	5 761,88 €	5 498,98 €	- 262,90 €	- 4,56 %
TOTAL 6	61 802,08 €	66 876,67 €	5 074,59 €	8,21%
TOTAL 7	68 503,00 €	65 875,70 €	- 2 627,30 €	- 3,84%
Résultat comptable	6 700,92 €	- 1 000,97 €		
Reprise de résultat	0 €	0 €		
Congés payés neutralisés	455,94 €	- 364,73 €		
PIDR calculées neutralisées	1 184,00 €	1 391 €		
Résultat administratif	8 340,86 €	25,30 €		

e) Analyse des écarts par groupe de dépenses 2015

ANALYSE GLOBALE	EXECUTOIRE 2015	REALISE 2015	ECARTS (Réalisé/Exécutoire)	ECARTS %
GR I	2 400 €	1 709,50 €	- 690,50 €	- 28,77 %
GR II	56 197 €	59 668,19 €	3 471,19 €	6,18 %
GR III	3 457 €	5 498,98 €	2 041,98 €	59,07 %
TOTAL 6	62 054 €	66 876,67€	4 822,67 €	7,77 %
TOTAL 7	62 054 €	65 875,70€	3 821,70 €	6,16 %

f) Principaux comptes

➤ GR I : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Groupe I	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Achats</i>	1 430,00 €	892,08 €	- 537,92 €
<i>Services extérieurs</i>	0 €	0 €	0 €
<i>Autres services extérieurs</i>	970,00 €	817,42€	- 152,58€
Total charges	2 400,00 €	1 709,50 €	- 690,50 €

Ce groupe présente un résultat positif de 690,50 €. Il n'appelle pas de commentaires.

➤ GR II : dépenses afférentes au personnel

Groupe II dont :			
Charges de personnel	56 197 €	59 668,19 €	3 471,19 €

Ce groupe présente un dépassement de 3 471,19€. En réalité, le résultat est excédentaire de 350,51 € car nous devons prendre en compte le remboursement des indemnités journalières d'un montant de 3 821,70 €.

➤ **GR III : dépenses afférentes à la structure**

Groupe III	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Charges de gestion courante</i>	1 560,00 €	940,29€	- 679,71€
<i>Autres charges de gestion courante</i>	1 645,00 €	2 915,69 €	1 270,69 €
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	252,00 €	1 643,00 €	1 391,00 €
Total charges	3 457,00 €	5 498,98 €	2 041,98€

Celui-ci présente un déficit de 2 042 €. Ceci s'explique par un écart important sur les frais de siège 1 271 € et également par une dotation pour provision d'indemnité départ en retraite calculée pour 1 391 €.

➤ **Investissements**

Les dotations aux amortissements pour le service Post-Cure accordées sont de 252 € ; les dotations réalisées sont de 252 €.

Il n'y a pas eu de nouveaux investissements en 2015.

III. Provisions

b) Provisions pour risques et charges

- tableau de variation des indemnités fin de carrière

En compta 31/12/2014 cpte 153100 "Prov retraites	En compta 31/12/2014 cpte 153200 "Prov retraites	Provision IDR au 1/01/2015	Provision allouée BP 2015 cpte 1531	Reprise s/provision 2015 cpte 1531	Provision calculée 31/12/2015	variation 2015/2014 cpte 681532 ou cpte 781532
--	--	----------------------------------	--	---	-------------------------------------	---

allouées"	calculées"					apte 1532
0	3 897,00	3 897,00	0	0	5 288,00	1 391,00

Nous avons également comptabilisé une dotation pour provision d'indemnité départ en retraite calculée pour 1 391 € au compte 681 532 « Dotation PIDR calculée », cette provision reste non opposable, elle est neutralisée au même titre que les congés payés dans le résultat du compte administratif.

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 2% constant
- espérance de vie : Table de vie INSEE 88/90
- taux de progression des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 2,5%
- taux de charges sociales retenu : 57%
- âge de départ à la retraite : cadre : 65 ans et non cadre : 62 ans
- application de la convention collective 66

L'association a calculé linéairement l'intégralité des engagements déterminés de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires.

Le calcul de l'engagement de départ à la retraite tient compte de la méthode des unités de crédit projetées ainsi, chaque période de service (année de travail du salarié) donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

Afin de déterminer l'engagement à la clôture d'un exercice, l'association n'a retenu que la quote-part de l'engagement total correspondant au nombre d'années déjà effectué dans l'association par rapport au nombre d'années total qui sera à effectuer jusqu'à la date de départ en retraite.

IV. Ressources Humaines

- c) L'effectif du service Post-Cure est de 1,40 ETP.

V. Organisation des fonctions supports

VI. Conclusion

Le résultat du compte administratif 2015 est faiblement positif de 25,30 €

Nous demandons l'affectation de ce résultat au financement des mesures d'exploitation.

3) DGAS/HEBERGEMENT

Introduction

Nous avons eu 14 entrées et 13 sorties sur l'année 2015.

L'explication globale du résultat

Résultat d'activité

Nombre de journées prévues : 8 170 j. Réalisées : 8 150 j. soit 20 jours en moins.

- Prix de journée moyen en 2015 : 89,83 €

Dépenses allouées 2015	807 277,00 €
Dépenses réalisées 2015	803 228,71 €
Produits alloués 2015	807 277,00 €
Produits réalisés 2015	805 958,34 €
Résultat comptable	2 729,63 €
Congés payés neutralisés	1 906,55 €
Dotations PIDR calculées neutralisées	3 312,00 €

Résultat administratif 2015

7 948,18 €

Analyse des écarts par groupe de dépense

ANALYSE GLOBALE	ALLOUE	REALISE
GR I	69 496 €	69 246,99 €
GR II	578 215 €	566 978,76€
GR III	159 566 €	167 002,96 €
TOTAL 6	807 277 €	803 228,71 €
TOTAL 7	807 277 €	805 958,34 €
Résultat comptable		2 729,63 €
Reprise de résultat		0 €
Congés payés neutralisés		1 906,55 €
Dotation PIDR calculées neutralisées		3 312 €
Résultat administratif 2015		7 948,18 €

➤ **GR I : dépenses afférentes à l'exploitation courante**

Groupe I	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Achats</i>	56 744,00 €	57 129,97€	385,97€
<i>Services extérieurs</i>	6 642,00€	5 500,24 €	- 1 141,76€
<i>Autres services extérieurs</i>	6 110,00 €	6 616,78 €	506,78€
Total charges	69 496,00 €	69 246,99 €	- 249,01 €

En **GR I** présente un résultat positif de 249,01 euros.

➤ **GR II : dépenses afférentes au personnel**

Groupe II dont :			
<i>Charges de personnel</i>	578 215,00 €	566 978,76 €	- 11 236,24 €

Le **GR II** présente un résultat est positif de 11 236 €.

Ce résultat s'explique en autre pour les plus significatif par :

- Une économie de cinq mois sur le poste de Direction à hauteur de 1 857 €.
- Une économie sur un congé parental à hauteur de 5 616 €.

➤ **GR III : dépenses afférentes à la structure**

Groupe III	Alloué	Réalisé	Ecart
<i>Charges de gestion courante</i>	100 179,00 €	102 170,64 €	1 991,64 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>	44 809,00 €	41 685,56 €	- 3 123,44 €
<i>Charges financières</i>	115,00 €	107,24 €	- 7,76 €

<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>14 463,00 €</i>	<i>23 039,52 €</i>	<i>8 576,52 €</i>
Total charges	159 566,00 €	167 002,96 €	7 436.96 €

En **GR III** : pour les dépenses afférentes à la structure nous avons un solde positif de 7 436,96 €.

Nous avons une dotation retraite à hauteur de 7 994 euros pour l'année 2015, pour autant le salarié n'a pas souhaité faire valoir ses droits à la retraite.

Nous avons comptabilisé une provision d'indemnité départ en retraite calculée pour 3 312 € au compte 681 532 «Dotation PIDR calculée », cette provision reste non opposable, elle est neutralisée au même titre que les congés payés dans le résultat du compte administratif.

➤ **Investissements**

ACHAT	DESTINATION	COÛT
Mobilier & électroménager	Pour les appartements des stagiaires	2 112,97 €
Destructeur documents	Service administratif	759,73 €
Matériel informatique	Foyer & 1 900€ reporté sur 2016	1 200,84 €
Camion	16 000 € reporté sur 2016	
TOTAL : 4 073,54 €		

Analyse des investissements réalisés

Nous avons réalisé 4 073,54 euros d'investissements pour un budget alloué de 22 400 euros.

Nous avons reporté l'achat d'un camion à hauteur de 16 000 euros sur l'année 2016 et des achats informatiques à hauteur de 1 900 euros pour l'année 2016.

Travaux réalisés

En fin d'année 2015, nous avons dû faire des travaux d'aménagement électriques et de câblages informatiques importants, car nous devons déménager. En effet, la tour qui accueillait une partie du foyer va être détruite sur le premier semestre 2016.

Concernant les produits de la tarification

Le total des produits alloués s'élève à 807 277€ ; le réalisé est de 805 958,34 € ce qui engendre un solde négatif de 1 318,66 €.

Cet écart s'explique de la façon suivante :

Nous avons un déficit de 3 491,62 € sur les prix de journée ceci s'explique car nous avons réalisé 20 journées en moins, d'autre part il y a eu plusieurs périodes d'hospitalisation qui ont minoré le prix de journée du forfait journalier hospitalier et nous avons également enregistré des jours d'absence pour lequel nous avons déduit le coût alimentaire de l'établissement.

Les autres produits supplémentaires sont habituels (remboursements : des repas, des frais médicaux, des mutuelles, des indemnités journalières).

Conclusion

Le résultat du compte administratif 2015 est positif puisque nous réalisons un excédent de 7 948,18 €.

Nous demandons l'affectation du résultat au financement de mesure d'exploitation pour la réalisation de travaux sur la maison individuelle du CART car celle-ci est très vétuste. Ce lieu nous permet de proposer aux jeunes des solutions en autonomie ou alternative durant leurs parcours/ CART.

L'exercice 2015 a été marqué par une gestion difficile en lien avec le déménagement, et plus particulièrement les incertitudes et réponses tardives à ce sujet.

Le budget devra être renforcé sur le compte alimentaire et en groupe III sur les comptes loyers, maintenance et dotations aux amortissements.

Le coût moyen des repas établissement se situe entre 3,80 € et 4 €, le coût moyen au CART de Châtellerauld est à 2,35 €.

Le compte maintenance est à développer nous remarquons que ce compte est sous doté pourtant ce poste de dépense est essentiel.

Les loyers du fait des déménagements ont progressés et cela doit être pris en considération.

Le CART de Châtellerauld est sous équipé en informatique, la cuisine centrale n'a pas pu être transposée en un autre lieu, en effet elle se trouvait dans le bâtiment qui va être détruit au premier semestre 2016. Nous devons nous faire livrer les repas à compter de janvier 2016 par l'UPC de Châtellerauld, ce qui entrainera un surcoût sur le repas du midi.

Les perspectives - Conclusion

Le premier élément à prendre en considération est l'évolution dans la gouvernance de l'association : nous sommes revenus à une direction distincte sur chacun des deux CART.

La mutualisation des moyens chaque fois que cela est possible reste une orientation au sein des deux services.

Les objectifs, malgré le changement dans l'organigramme de l'équipe de direction, restent de renforcer la position des CART sur le territoire et donc de les pérenniser, d'adapter les outils à l'évolution des besoins des personnes accueillies, de rendre le modèle CART plus lisible.

Pour se faire :

Sur le plan de la législation : nous devons poursuivre l'harmonisation des périodes de vacances entre les deux établissements, harmoniser « tant faire se peut » le cadre de travail horaire des deux établissements, prévoir des plages de travail communes, prévoir des journées de rencontres et de travail commune.

Sur le plan réglementaire : Le CART de Châtellerauld doit réactualiser sur l'année 2016 les outils de la loi 2002-2 et plus particulièrement récrire un projet d'Etablissement obsolète.

Nous devons retravailler les projets de service afin de les rendre complémentaires, au sein des deux CART, et ainsi proposer une offre de service complémentaire aux usagers.

Enfin nous devons reconstruire à partir du bilan d'auto évaluation, du bilan d'évaluation externe, des résultats de l'enquête liée aux risques psychosociaux, notre plan d'amélioration de la qualité.

Pour ce faire nous utiliserons les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM.

Sur le plan des locaux : nous continuerons à chercher des solutions pour permettre aux stagiaires d'être accueilli dans des locaux valorisants, adaptés en termes d'accessibilité et de normes de sécurité.

Il a été également relevé la nécessité d'améliorer la préparation de la rentrée. Il sera important à partir de la logique du parcours individualisé du stagiaire de réfléchir à des programmes individualisés pour les ateliers.

Concernant la mobilité nous devons certainement faire évoluer nos partenariats pour mieux répondre à l'évolution de la demande des stagiaires.

Il a été également fait mention de la difficulté que nous avons à trouver des terrains de stages adaptés aux besoins des personnes accueillies, nous devons aller vers plus de convention avec les entreprises.

Enfin la loi vise à mieux prendre en compte les besoins, les attentes et les choix de vie de la personne handicapée. Elle propose au demandeur d'exprimer, par écrit, le projet de vie (le projet de vie est l'expression de la projection dans l'avenir de la personne et l'expression de ses aspirations et de ses choix de vie.)

Le projet de vie offre la possibilité au demandeur de préciser sa demande auprès des services de la MDPH. Le projet de vie permet à la MDPH de prendre en compte la singularité de chaque personne. Le projet de vie n'est pas figé. Il est évolutif et modifiable à tout moment en informant par écrit la MDPH.

Ainsi les CART participent avec pertinence à la mise en œuvre du projet de vie sur les plans de l'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

L'équipe du CART de Châtelleraut